



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TYPHON ANNONCE LE RETRAIT DE L'AVIS D'INTENTION D'ÊTRE ADMISSIBLE AU RÉGIME DU PROSPECTUS EN VERTU DU RÈGLEMENT 44-101

Laval, Canada, 22 octobre 2015 - Par le présent communiqué, Exploration Typhon Inc. (la « société ») (TYP: TSX-V) désire :

- 1.) annoncer le retrait de l'avis d'intention du 21 juillet 2015 d'être admissible au régime de placement avec prospectus car le contexte actuel des marchés financiers rend peu probable la réalisation d'un financement à modalités favorables pour la société à court terme;
- 2.) informer le public de ne pas référer au rapport technique de Géologica sur la propriété Fayolle (anglais et français) qui a été déposé sur SEDAR le 13 juillet 2015 en relation avec cet avis d'intention. La société avise ces investisseurs de ne pas en tenir compte et de se référer au rapport technique de 2013;
- 3.) informer le public, que de l'avis de la société et de ces conseillers externes, que le rapport technique de InnovExplo sur la propriété Fayolle du 28 mars 2013 demeure d'actualité et qu'il est le seul rapport technique auquel on doit référer jusqu'à l'émission future (lorsque requise) d'un nouveau rapport technique conforme au Règlement 43-101. Les paramètres et hypothèses techniques de 2013 demeurent valides car les récents travaux d'exploration sur la propriété Fayolle n'affecte pas le secteur des ressources et de l'évaluation économique préliminaire (ÉÉP). Les paramètres externes tel que le prix de l'or et le taux de change du dollar US ont évolué depuis mais on fait en sorte qu'en équivalent dollar canadien que les hypothèses de revenus demeurent sensiblement les mêmes. Cette étude présentait des sensibilités et le lecteur doit y référer de façon à refléter les changements de conditions du marché.
- 4.) annoncer que la notice annuelle déposée le 13 juillet 2015 sera amendée et fera référence uniquement au rapport technique du 28 mars 2013 pour le projet Fayolle.

À PROPOS D'EXPLORATION TYPHON INC.

- Exploration Typhon Inc. n'a que 32 506 791 actions en circulation.

PERSONNE QUALIFIÉE

M. Daniel Gaudreault, Ing., (OIQ), de la firme Géologica Groupe-Conseil Inc. est une personne qualifiée selon les exigences du règlement 43-101, et a supervisé la préparation du contenu technique de ce communiqué de presse.

Les actions ordinaires de Typhon sont inscrites à la **Bourse de croissance TSX** sous le **symbole «TYP»**.

POUR PLUS D'INFORMATION

David Mc Donald, Tél: 450.622.4066
dmcdonald@explorationtyphon.com
www.explorationtyphon.com

*La bourse de croissance **TSX** et son fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les Règles de la bourse de croissance TSX-V) ne peuvent être tenus responsables de l'exactitude ou de la véracité du présent communiqué.*